

Participation à l'action « J'aime les LOUPS ! »



L'Association pour la Protection des Animaux Sauvages (ASPAS) est une organisation non gouvernementale, indépendante et sans but lucratif. Elle est agréée par l'État au titre de la protection de l'environnement et est reconnue d'utilité publique.

Depuis 40 ans, l'ASPAS mène des campagnes d'information pour sensibiliser, mobiliser l'opinion publique et interpeller les élus. Avec près de 4 000 procédures engagées devant les tribunaux, elle se bat pour l'application du droit de l'environnement, la protection et le respect des animaux sauvages, la réhabilitation des animaux dits « nuisibles », la protection du loup, contre les abus de la chasse...

Dans le cadre de son action pour la connaissance et la protection du loup en France, l'ASPAS propose une exposition destinée aux enfants, pour tous les enseignants et autres acteurs de l'éducation à l'environnement qui en font la demande.

Composée de 7 panneaux (60 x 40 cm), cette exposition, spécialement pensée pour un jeune public, a pour but de présenter le loup, sa biologie, ses habitudes alimentaires, son cycle de vie... afin de donner une information claire, juste et impartiale sur ce grand prédateur.

Un kit complet vous est gratuitement adressé, en remplissant le bon de commande ci-joint.

Le kit est envoyé gracieusement en France Métropolitaine. Contactez-nous pour l'étranger ou DOM-TOM, une participation aux frais de port sera demandée.

Composition du Kit :

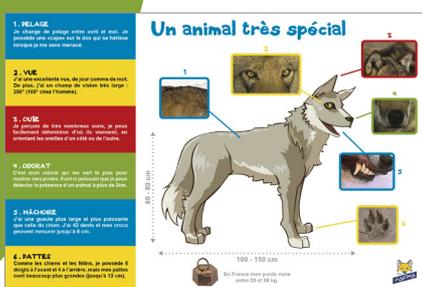
Pour l'enseignant ou animateur :

- Une exposition de 7 panneaux (60 x 40 cm) offerte
- Un dépliant loup destiné aux adultes « Campagne pour la connaissance et la protection du loup »
- Une brochure inter-associative « LOUP, pour en finir avec les contres vérités sur le pastoralisme et sur la chasse »

Pour chaque enfant :

- Un dépliant « J'aime les LOUPS ! » participatif

Sur chaque dépliant, un volet vierge est réservé à la création d'une belle histoire ou d'un dessin dont le loup est la vedette. Les enfants ayant participé à l'action, se verront remettre un autocollant « J'aime les LOUPS, je les protège avec l'ASPAS » par l'enseignant en guise de récompense, mais seulement une fois les chefs d'oeuvre achevés ! Les enseignants ou animateurs peuvent centraliser les créations et toutes les expédier dans un même courrier adressé à l'ASPAS. Une fois l'exposition utilisée, ne la laissez pas dans un coin ! Faites-en profiter un(e) collègue. Le loup vous dit « merci » !





Bon de commande « J'aime les loups ! »

Nom et prénom du responsable : _____

Fonction : _____

Comment avez-vous connu notre campagne ? _____

Nom de l'école ou du centre de loisirs : _____

Adresse de livraison : _____

Code postal : Ville : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Je soussigné(e) _____ souhaite participer à la campagne
« *J'aime les LOUPS !* » de l'ASPAS et désire recevoir _____ kit(s) organisateur, et
_____ exemplaires du dépliant et de l'autocollant « *J'aime les LOUPS !* » pour
les enfants de ma classe ou de mon groupe.

Merci d'indiquer la tranche d'âge des enfants : _____ ans

ASPAS - BP 505 - 26401 Crest cedex
www.aspas-nature.org - actions@aspas-nature.org
Tél : 04 75 25 10 00

